

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20 novembre 2021**
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Conseil de développement

1^{ère} assemblée du 20 novembre 2021

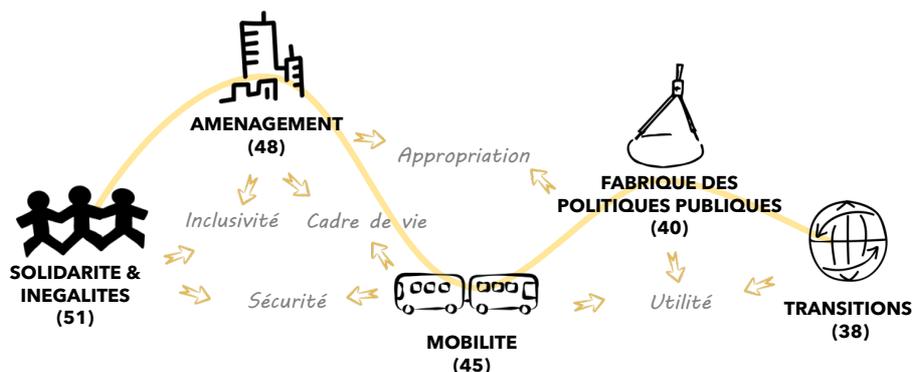
Document de restitution détaillé - 20 décembre 2021

Le présent document détaille de façon exhaustive les éléments évoqués par les participants lors des temps de travail par groupe lors de la séance du 20 novembre 2021. Il propose une restitution fine de l'ensemble des points abordés pour chacune des thématiques évoquées.

Le document est structuré par grandes thématiques, par ordre décroissant du nombre de votes suscités : les participants étaient invités, après un premier temps de brainstorming général, à voter pour leur proposition préférée (1 participant = 1 vote). Les propositions qui n'ont pas eu de votes ont aussi été intégrées, mais ne sont pas prises en compte dans la hiérarchisation des thématiques.

Deux lectures sont proposées pour chacune des 5 thématiques : un découpage en sous-thématiques avec l'évocation des préoccupations premières des participants ; l'explicitation des questions de débat public posées par les participants sur chacune de ces sous-thématiques. Ces questions ont pu faire l'objet d'une reformulation afin de rendre compte de la façon la plus pertinente et fidèle possible du point de vue des participants présents.

Il est intéressant de noter que si les différentes thématiques peuvent être hiérarchisées, on constate assez peu d'écart concernant le nombre de votes reçus (de 51 votes pour la thématique première, à 40 pour la cinquième). De plus, plusieurs aspects apparaissent comme trans-thématique : la question de la sécurité se retrouve par exemple sur la thématique des solidarités et des mobilités (cf. schéma). La question de l'indentification de la bonne échelle de traitement des problématiques évoquées, qu'elles soient en lien avec une compétence métropolitaine ou non, apparaît également comme un aspect qui a traversé les préoccupations d'un large panel de participants. Un constat qui semble appeler un nécessaire temps de réflexion sur la façon dont le CDD envisagera son travail, en lien (ou non) avec des instances déjà existantes, aussi bien à l'échelle infra communale, communale, métropolitaine ou extra-métropolitaine.



Grandes thématiques abordées (par nombre de votes reçus) et visualisation des aspects trans-thématiques

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)

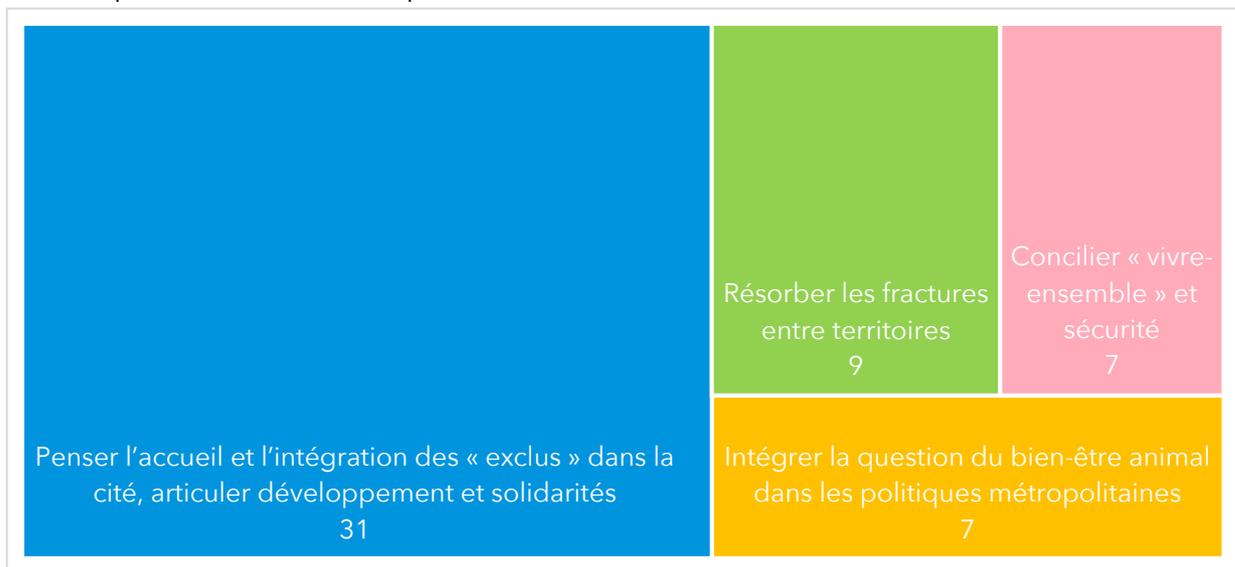


GRANDLYON
la métropole

Thématique 1 : SOLIDARITE & INEGALITES (51 votes)



Cette thématique a été abordée par les participants au travers de différents aspects : l'accueil et l'accompagnement des exclus avec souvent une entrée par profils, la question des fractures entre territoires métropolitains, l'articulation entre développement de la métropole et les solidarités, la sécurité et le vivre-ensemble, la question de la place des animaux dans la métropole. La première thématique, articulée autour de l'inclusivité des publics, concentre plus de la moitié des votes exprimés sur la thématique (31/51 votes).



Répartition des votes de priorisation des participants sur la thématique (N=51)

- **Penser l'accueil et l'intégration des « exclus » dans la cité, articuler développement et solidarités**

Les participants ont posé, dans des termes divers, la question de l'inclusivité des personnes exclues dans la vie quotidienne et des conditions nécessaires pour y parvenir.

Il est intéressant de noter que cette inclusivité a été formulée à partir de profils spécifiques, souvent considérés comme « invisibles » (mais visibles au quotidien dans les quartiers de la métropole par les participants), et peu, voire pas du tout, pris en charge par les politiques publiques actuelles (qu'ils s'agissent de politiques communales ou métropolitaines). Ont été en particulier évoqués les sans-abris et les jeunes « accidentés de la vie » en errance aux abords des gares et parcs publics ; les migrants et personnes sans situation régulière (exemple : mineurs isolés). Les participants invitent pour la plupart à réfléchir à de nouvelles modalités d'accompagnement social pour ces publics, en particulier autour de l'insertion à la vie dans la cité par le travail. La thématique de l'accès au logement pour ces publics a également souvent été posée, en soulignant l'impératif d'aller « au-delà du constat » et

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le 20 novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

d'accompagner les plus fragiles pour lesquels la collectivité a « un devoir d'assistance » (des personnes sans-abri aux personnes sans emploi, ou en emploi précaire).

D'autres publics moins « éloignés » ont également été évoqués, comme les jeunes enfants, les familles avec de nombreux enfants, les personnes en situation de handicap, et les personnes âgées. Pour ces derniers, les préoccupations des participants s'orientent plutôt autour d'une attention préventive, avant toute politique publique (principalement d'urbanisme, d'aménagement, de transport), à la façon qu'ont ces populations de « vivre la ville ». Ces préoccupations sont évoquées principalement par souci de permettre à tous les profils d'habitants de pouvoir vivre en ville dans des conditions adaptées et d'ainsi conserver une mixité transgénérationnelle (les participants ont aussi évoqué le terme de « *précarité transgénérationnelle* ») au sein des quartiers, en plus d'une mixité de catégories socio-professionnelles et d'origines.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il développer une nouvelle offre (insertion, accueil, hébergement, logement...) d'hospitalité envers uniquement certains publics extrêmement fragiles à l'échelle de la métropole, ou développer une offre plus large mais à destination de davantage de publics ? Exemple de thématiques d'application : faut-il envisager une politique d'accueil via le modèle d'un « logement pour tous », ou se centrer sur l'amélioration de la prise en compte des profils atypiques, exclus du système ? Faut-il continuer à faire du diagnostic ou se pencher sur l'identification de leviers immédiats et de moyens concrets ?
- Comment se saisir ensemble de la précarité grandissante des publics du territoire métropolitain, qui génère des inégalités protéiformes (sociales, économiques, éducatives, accès aux droits, santé) au-delà du simple constat ?
- Faut-il limiter les places de stationnement pour améliorer la qualité de vie en centre-ville, au détriment des personnes âgées et des familles nombreuses avec des enfants de moins de 12 ans qui en ont le besoin quotidien pour continuer à vivre en ville ? Faut-il repenser la place de la famille dans la métropole pour vivre, se déplacer en périphérie... ou bien veut-on une ville pour trentenaires célibataires qui se parisiensent ?
- Comment rester vigilant sur les grands projets de construction portés par la métropole pour garantir l'accès de tous aux espaces publics, et plus largement, à la ville ? Faut-il penser le développement de la ville « à hauteur d'enfants » ? Peut-on réorganiser le déploiement des services publics au sein de la métropole en intégrant les difficultés d'accès de ces derniers, surtout pour les urgences d'enfants ?
- Le développement de la métropole peut-il être pensé par le prisme des solidarités en complément du prisme économique ? Et si oui, quelle est la nature du lien social qui peut être tissé ? Par exemple, en lien avec la compétence d'éducation : peut-on penser le développement d'un collège au regard des vagues migratoires à venir ? Dans le cadre du développement d'un quartier, faut-il intégrer de nouvelles formes de mixité (telles que les mixités d'usage, la mixité des parcs publics et privés de

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

logement) pour favoriser le vivre-ensemble ? Par exemple, faut-il mieux accompagner les talents dans les quartiers prioritaires, qui souhaitent s'émanciper et entreprendre ?

• **Résorber les fractures entre territoires**

Les participants se sont questionnés autour de l'échelle métropolitaine et de sa pertinence pour répondre aux enjeux de solidarité et d'inclusivité identifiés. En effet, beaucoup ont dressé le constat que la métropole est déjà confrontée à des situations de « rupture » entre ses territoires, avec des problématiques et des besoins différents pour chacun d'entre eux. Les préoccupations ont porté sur la possibilité, pour une administration comme la Métropole de Lyon, de prendre véritablement en compte ces différences dans son action et concevoir des politiques publiques pleinement pertinentes.

Cependant, la matérialité concrète de ces écarts semble peu connue par les participants. S'ils identifient bien les problématiques de leur territoire (exemple, l'Ouest lyonnais confronté à des questions d'isolement en termes de mobilité et d'offre sociale), ils évoquent ne pas connaître avec précision les problématiques des autres territoires.

Questions de débat public évoquées

- Est-il nécessaire de réaliser un bilan sur l'écart social dans les lieux d'accueil sociaux de la métropole de Lyon ? Faut-il penser l'équilibre du territoire de la métropole selon le prisme « Ouest - Est » ? Comment favoriser le lien social entre ces territoires métropolitains ?
- Comment réussir la transition sans accroître les clivages sociaux et territoriaux ? Contre ces fractures territoriales et sociales qui ont tendance à s'aggraver, quels projets urbains ? Le vivre-ensemble à l'échelle de la Métropole et de ses différents territoires est-il une solution ?

• **Concilier « vivre-ensemble » et sécurité**

La thématique de la sécurité, bien que transversale, est particulièrement ressortie concernant les questions de solidarités. En effet, les participants ont souligné qu'un vivre-ensemble est possible à l'échelon métropolitain à condition que chacune et chacun se sente en sécurité dans l'espace public. Question souvent décrite comme « taboue », les participants invitent à réfléchir à de nouvelles propositions pour prendre en compte cet aspect dans les politiques publiques, notamment à l'échelle de certains quartiers mentionnés comme « difficiles ».

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Questions de débat public évoquées

- Dans quels termes faut-il poser les problématiques et difficultés « *qui parasitent* » le bien vivre-ensemble pour parvenir à trouver des solutions collectives ?
- Faut-il continuer à en faire plus autour du vivre-ensemble, ou répondre aux enjeux de sécurité ?
- Comment faire collectivement et positivement la civilité et la sécurité au sein de l'espace métropolitain ?

• Intégrer la question du bien-être animal dans les politiques métropolitaines

Pour finir, quelques participants ont évoqué la question de la « solidarité avec nos amis les bêtes » : chats errants, biodiversité, lutte « responsable » (par le biais de la contraception) contre la prolifération de nuisibles (pigeons, rats...), prévention contre la maltraitance animale... Toutes ces préoccupations invitent à réfléchir à la façon dont la Métropole pourrait penser cette question au travers de ses compétences et politiques publiques.

Questions de débat public évoquées

- Comment la collectivité peut-elle, par ses choix, améliorer la condition animale sur le territoire métropolitain (animaux errants, animaux de consommation...)?
- Faut-il penser les animaux errants (exemple : chats, chiens) comme partie intégrante de la biodiversité ? Faut-il les inclure dans les documents sur l'environnement, et donc dans les politiques environnementales ?

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Thématique 2 : AMENAGEMENT (48 votes)



L'aménagement a été abordé par les participants à travers trois dimensions : la densification raisonnée et concertée ; le développement urbain compatible avec les enjeux environnementaux ; l'équilibre entre territoires métropolitains. La répartition des votes est assez équitable entre les trois thématiques, signe qu'elles appellent peut-être une réflexion commune ou *a minima* croisée.



Répartition des votes de priorisation des participants sur la thématique (N=48)

• **Allier densification raisonnée à une concertation avec les habitants et usagers**

Partant d'un constat d'un aménagement urbain (logements, voiries, transports, équipements publics) pas toujours adapté à leur usage, fruit d'une densification urbaine peu concertée, voire inexistante selon les quartiers, les participants ont fait part d'une préoccupation forte autour du besoin d'association des habitants (avec une attention particulière à l'inclusion dans le processus des personnes âgées et des enfants) en amont des politiques d'aménagement du territoire métropolitain.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il penser la construction de la ville à partir des individus et de leurs usages, ou l'inverse ?
- Comment promouvoir une densification plus douce, socialement acceptable et écologiquement vertueuse, qui associe davantage les habitants aux projets ? Comment co-construire l'espace public ? Faut-il agir sur le plan réglementaire pour diminuer la nuisance en ville (notamment sonore, pendant les chantiers) qui nuit à l'appropriation de certains espaces par les habitants ?

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

- Comment faire en sorte de développer des logements qui s'insèrent dans le cadre de vie, de façon concertée avec les habitants y compris les enfants ? Faut-il inclure tous ces profils, et comment les inclure ?
- **Penser un développement urbain durable en lien avec les enjeux du siècle à venir**

Si la question de l'accessibilité matérielle aux logements digne a été évoquée à quelques reprises, les préoccupations des participants s'articulent essentiellement autour de la stratégie globale à mener pour parvenir à concevoir ces logements et plus largement l'aménagement des quartiers de la métropole en phase avec préoccupations environnementales. Allier développement urbain et développement durable peut en effet s'avérer paradoxale avec le besoin d'un aménagement rapide du territoire métropolitain pour répondre aux besoins croissants de la collectivité. Les participants ont ainsi posé plusieurs questions qui pourraient servir de base à une réflexion autour de la façon dont la métropole pourrait intervenir à son échelle pour tenter d'agir sur cet appartenant paradoxe, dans un contexte de clivage politique sur ces sujets.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il repenser la politique du logement en tenant compte des enjeux environnementaux et sociétaux sachant les forts clivages politiques et individuels sur ces sujets (ZFE, fin du diesel en 2026, éco mobilité...) ? Comment penser le développement urbain selon une logique décarbonée ?
- Faut-il créer une charte qualité pour bien construire dans le processus de fabrication de la ville en ramenant la problématique de l'environnement au cœur des projets ?
- Comment faire évoluer l'habitat existant et neuf sur le plan énergétique en prenant en compte à la fois les nécessités globales et les contraintes des individus / usagers ? Faut-il transformer l'immobilier vide en logement pour répondre à la pénurie ?
- Quels acteurs associer pour permettre de prendre en compte cet enjeu d'accès à un logement durable pour tous ?
- **Penser l'aménagement dans une logique d'équilibre territorial à l'échelle de la métropole**

En lien avec la thématique des solidarités, les participants invitent à penser l'aménagement selon une logique plus globale que l'échelle du quartier. Si cette échelle micro peut être pertinente pour construire des projets « socialement acceptables » et adaptés aux usages, ces derniers soulignent qu'elle n'est pas suffisante pour intégrer et anticiper les grands enjeux et défis auxquels pourront être confrontés ces aménagements en raison de leur

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20 novembre 2021**
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

appartenance au territoire métropolitain. L'échelle de la métropole dans sa globalité (voire au-delà, avec les territoires voisins) apparaît ainsi comme utile à mobiliser en complément (et à pas à la place) de l'échelon « micro-local », notamment pour les questions d'étalement urbain, d'accès aux équipements, de mobilité, et de développement économique. Il est intéressant de noter que la plupart des participants ont posé ces questions sans anticiper de réponse : par exemple, la question de l'équité territoriale en termes de développement économique n'appelle pas nécessairement un équilibre entre tous les territoires, les participants se questionnant sur la pertinence réelle de rompre avec les modèles des grands pôles d'attractivité (exemple Part-Dieu), qui ont fait leur preuve dans le développement économique de la métropole.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il favoriser ou freiner l'étalement urbain ? Faut-il continuer de développer l'agglomération lyonnaise ou au contraire freiner son développement, au bénéfice des territoires voisins ?
- Faut-il atténuer les inégalités à l'échelle de la métropole ou conforter les asymétries de développement dans une logique économique cohérente ?
- Faut-il réorganiser et repenser l'ensemble de l'aménagement de la métropole pour assurer à chacun la possibilité de travailler, s'éduquer se nourrir, se soigner, se cultiver, accéder à ses loisirs ... à proximité de son domicile ? Ne faut-il pas développer les circuits courts plutôt que de chercher à consommer et vivre au moins cher ?
- Dans une logique d'équilibre entre territoires, une meilleure répartition géographique de l'habitat en matière de mixité sociale, générationnelle, « ethnique », de mobilité et d'équipement est-elle souhaitable ?

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

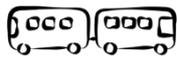
Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)

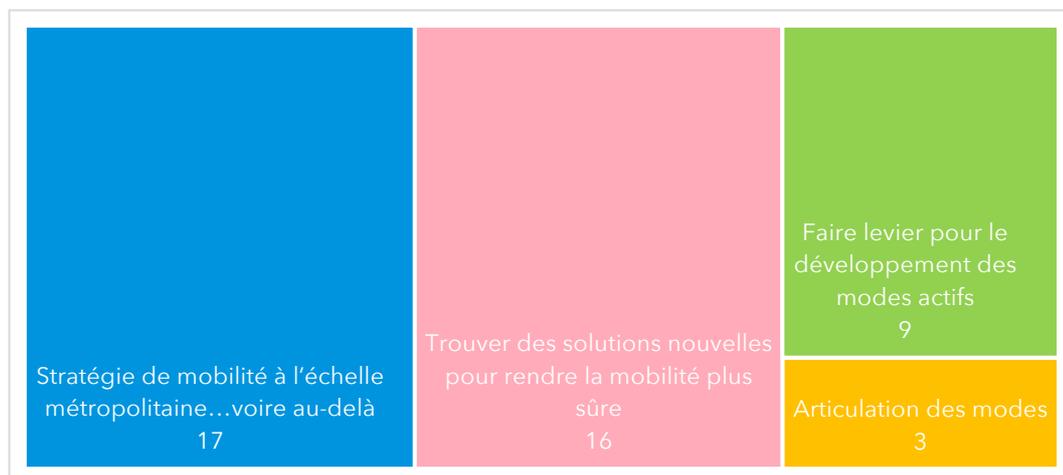


GRANDLYON
la métropole

Thématique 3 : MOBILITE (45 votes)



Deux principales sous-thématiques ont été évoquées sur la question des mobilités : la stratégie globale à penser au niveau métropolitain ; et la sûreté des différents modes de transports en lien avec la sécurité des usagers. A noter que la plupart des préoccupations et questions de débat évoquées s'inscrivent dans une perspective stratégique de la façon d'aborder la mobilité à l'échelle de la métropole de Lyon, voire au-delà.



Répartition des votes de priorisation des participants sur la thématique (N=48)

• Stratégie de mobilité à l'échelle métropolitaine...voire au-delà

Les premières préoccupations des participants ont porté sur la question de la fabrication des politiques de transports sur l'aire métropolitaine dans son ensemble. Il est intéressant de noter que les participants se sont, pour l'écrasante majorité d'entre eux, projetés sur une échelle métropolitaine et collective et non simplement une logique de leur quartier. Les débats ont ainsi principalement porté sur la gestion des besoins et des flux entre territoires, en tenant compte des contraintes topographiques qui peuvent limiter le développement des transports et des nécessaires impératifs de priorisation pour des questions de faisabilité et de pertinence par rapport aux besoins actuels et futurs.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il concevoir la mobilité sur la métropole autour des deux axes Nord-Sud et Est-Ouest ? Ou faut-il améliorer les déplacements de traverse entre territoires périurbains ; desservir ainsi de commune à commune et non des communes à Lyon « ville-centre » ?

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

- Faut-il mettre en place des navettes et liaisons allant des bassins de vie vers les bassins d'emploi (raisonnement par bassins et non par communes) ?
- Comment articuler la politique de transport de la métropole avec celle des territoires voisins ? Faut-il instaurer le dialogue avec les territoires voisins pour fluidifier ces déplacements, en particulier avec les « villes lointaines » ? Faut-il étendre les réseaux TCL en dehors de la métropole ? Comment renforcer les relais entre les mobilités métropolitaines et extra métropolitaines existantes (exemple : la tarification distincte, peu incitative, du tram train de l'ouest lyonnais)
- Sur la base de quels critères faut-il penser le développement de l'offre de transports en commun sur la métropole : en fonction du relief, des besoins de la population et/ou des relais pour prendre les transports communs ?

• **Trouver des solutions nouvelles pour rendre la mobilité plus sûre**

La sécurité dans la mobilité est la seconde sous thématique évoquée par les participants. Leurs préoccupations s'articulent autour de deux dimensions : la sûreté du mode de transport (notamment pour les usagers qui se déplacent autrement qu'en voiture : conflits d'usages entre les modes doux et les trottinettes / vélos électriques / automobilistes / bus / modes lourds), et la sécurité par rapport aux autres usagers présents (comportements d'incivilité de la part des autres usagers, sentiment de sécurité). Les participants ont évoqué finalement assez peu de questions de débat public autour de cet enjeu, leur préoccupation étant de répondre de façon assez immédiate à ces problématiques que certains perçoivent comme « croissantes ».

Questions de débat public évoquées

- Comment rendre les déplacements dans les transports collectifs et dans les espaces publics plus sûrs ?
- Faut-il plutôt agir sur le volet sécuritaire (effectifs mobilisés), sur la pédagogie/prévention, ou sur la modification des infrastructures ?

• **Faire levier pour le développement des modes actifs**

La plupart des participants s'accordent sur le fait que le mode de déplacement de demain dans la métropole sera articulé autour d'un ou plusieurs modes dits « actifs ». Les préoccupations des participants ont, dès lors, porté sur comment accélérer cette transition vers les modes actifs, voire sur comment la rendre possible dans certains territoires où elle est difficile à envisager pour certains usagers. Des réflexions ont débuté autour des leviers que la métropole pourrait actionner à son échelle pour aller dans ce sens, sans pour autant être tranchées.

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20 novembre 2021**
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Questions de débat public évoquées

- Faut-il contraindre ou accompagner le changement de mode de transport ? Quel est le bon timing, les bonnes infrastructures à imaginer / repenser pour insuffler ce changement ?
- Faut-il envisager la gratuité des transports en commun dans la stratégie métropolitaine ?
- Faut-il encore mener des actions de sensibilisation aux modes doux ?
- Comment prendre en compte les personnes à mobilité réduite dans cette transition vers les modes actifs ?

- **Repenser la façon d'articuler les différents modes de transport dans l'espace**

En lien avec le développement des modes actifs, les participants se sont interrogés sur les articulations entre les différents modes de déplacement, et leur cohérence globale à l'échelon métropolitain. En particulier, la question du partage de l'espace public est revenue plusieurs fois dans les débats, notamment dans une perspective qui envisage la mobilité comme un « parcours » qui passe par plusieurs modes.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il envisager les transports collectifs sur la métropole en mixant les différents modes de transports (fluvial, train, bus, petites gares) ou envisager des modes de transports avec le moins de rupture de charge possible ?
- Faut-il continuer à partager l'espace entre les différents types de mobilité, ou envisager un espace dédié pour chaque mode (piéton, voiture, bus, vélo, personnes en situation de handicap ?).

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)

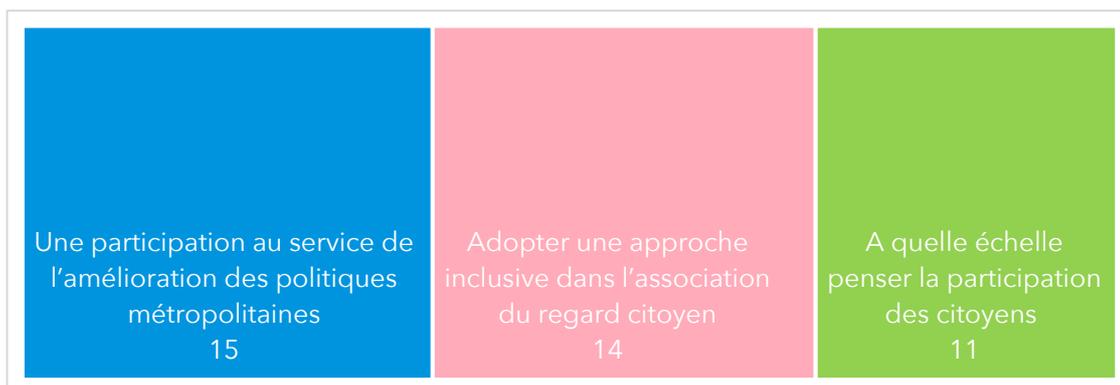


GRANDLYON
la métropole

Thématique 4 : FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES (40 votes)



La question de la façon de penser la conception des politiques publiques sur le territoire métropolitain est apparue à de nombreuses reprises dans les propos des participants. Le prisme de la participation citoyenne dans ce processus de production a, en particulier, été évoqué, mais pas seulement : la transparence de l'action, l'évaluation de ses impacts, et plus globalement la « redevabilité » du politique vis-à-vis des citoyens (notamment lorsque ces derniers ont été associés au processus) ont également fait l'objet de nombreuses contributions.



Répartition des votes de priorisation des participants sur la thématique (N=40)

• Une participation au service de l'amélioration des politiques métropolitaines

Les participants ont d'abord évoqué un certain nombre de préoccupations autour des travaux futurs du Conseil De Développement (CDD). En effet, ils soulignent que ces derniers « n'auront pas vraiment d'intérêt » s'ils ne s'inscrivent pas en phase avec les enjeux de transparence et d'évaluation des politiques menées par la Métropole. Le modèle « *les citoyens proposent, les élus disposent* » a été désapprouvé oralement par plusieurs participants. Un préalable à cela pourrait être un travail de cartographie et une hiérarchisation réalisée par le CDD, avec l'appui des agents de la Métropole, des enjeux de chacun des territoires métropolitains pour ne pas « naviguer à vue ». De même, le CDD pourrait prendre la forme d'une instance qui a fait ses preuves, comme le modèle de la convention citoyenne afin d'assurer la rigueur de ses travaux.

Questions de débat public évoquées

- Comment adapter les outils de concertation aux enjeux et aux échelles pertinentes pour faciliter l'appréciation d'ensemble des habitants (y compris en dehors de la métropole le cas échéant) ?

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Questions de débat public évoquées

- Comment organiser une participation citoyenne plus efficace et plus représentative ? Faut-il imaginer un cadre légal pour cette participation ?
- Faut-il recueillir la parole des habitants éloignés des instances publiques ou plutôt valoriser les échanges entre personnes de même point de vue ?
- Comment faire participer des publics plus diversifiés ? Quelle place donner aux publics isolés ou en difficultés, tels que les exilés, mineurs isolés ou les migrants, personnes sans droit (exemple de la Guillotière à Lyon 7eme) ? Mais aussi, comment penser l'association de publics comme les salariés ou simples usagers d'un espace urbain soumis à des projets (pour ne pas associer que les habitants, qui ne sont pas les seuls à avoir un point de vue sur ces espaces : exemple de la Part Dieu à Lyon 3eme) ?
- Comment permettre à l'utilisateur d'être vraiment entendu dans une consultation et permettre une véritable co-construction ? Ne faut-il pas envisager des modes de participation nouveaux (exemples : dynamiser les places, lier participation et événements artistiques) ? Des modes de retours sont-ils à prévoir de la part des élus (exemple : rencontres élus - citoyen dans les maisons de la métropole pour rendre compte des actions entreprises pendant le mandat qui feraient suite à la participation) ?

• A quelle échelle penser la participation des citoyens ?

En lien direct avec les préoccupations qui précèdent, les participants se questionnent, au-delà du profil à prendre en compte dans la participation, de l'échelle ou du maillage à retenir pour de tels temps de débats. Les échanges semblent avoir été nombreux à ce sujet (presque toutes les tables ont posé cette question), sans qu'un niveau ne se distingue plus qu'un autre entre l'échelle macro-métropolitaine (métropole + territoires limitrophes), métropolitaines (échelles des communes) ou l'échelle locale ou micro-locale (échelle des quartiers, circonscriptions, bassins de vie). Quoi qu'il en soit, la question de la visibilité des futures instances, mais aussi des marges de manœuvres politiques précises dont les citoyens peuvent se saisir au travers de ces instances, ont été mises en avant : il s'agit, pour les participants, d'une condition forte de la réussite des futurs moments de débat.

Questions de débat public évoquées

- Faut-il élargir les compétences de la métropole pour prendre celles de l'État qui seraient plus pertinentes à l'échelle locale (sécurité, maison de santé, culture) ? La démocratie locale peut-elle donner légitimité à ces compétences nouvelles ?
- Comment garantir la visibilité et bonne compréhension du fonctionnement de la Métropole, de ses compétences, et de ses temporalités, afin de permettre la compréhension de la vision politique et donc de l'espace délibératif / de co-

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

construction offert aux citoyens ? Les citoyens ont-ils vraiment leur place partout pour penser la transition ?

- Faut-il envisager la représentation des citoyens hors Métropole (territoires voisins, intercommunalités voisines ou régions limitrophes) dans les décisions de la métropole qui peuvent entraîner des conséquences en dehors de son périmètre ? Est-ce au CDD d'inclure ces territoires dans ses membres ?
- Faut-il permettre l'émergence de projets citoyens par circonscription ? Faut-il offrir la possibilité aux associations d'inscrire leurs actions sur des parcours plus sécurisés (pluri-annualisés via des conventions) pour favoriser des impacts plus importants et une meilleure possibilité d'évaluation ?

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)

Thématique 5 : TRANSITIONS (38 votes)

GRANDLYON
la métropole



La dernière thématique abordée relève de la question des transitions. Parmi elles, la question de la transition écologique arrive en tête des préoccupations des participants, qui y assortissent de nombreux enjeux de fond, parfois en lien direct avec les compétences métropolitaines, parfois bien plus larges. Cependant, il est intéressant de noter qu'un nombre significatif de propositions invitent à penser non pas « la transition » mais « les transitions ». Autrement dit, les participants appellent à penser la transition écologique en lien avec toutes les transitions potentielles qu'elle implique. Parmi elles, la question de l'alimentation semble avoir remporté l'adhésion d'une majorité de votants (12 votes sur 16 exprimés dans cette sous thématique).



Répartition des votes de priorisation des participants sur la thématique (N=38)

- **Mettre l'accent sur une transition écologique collective au service de l'amélioration du cadre de vie**

Spontanément, les participants ont d'abord fait part de préoccupations autour de la façon de prendre en compte les enjeux environnementaux (aussi divers soient-ils) au travers d'une instance comme un Conseil de développement, ou plus généralement via des instances de participation. Si quelques-uns se sont retrouvés dans le discours « il est urgent d'agir, pas le temps de concerter », la plupart mettent l'accent sur la nécessaire appropriation collective des enjeux et des mesures qui en découlent. La participation est, à ce titre, décrite comme permettant d'y contribuer sensiblement.

Les questions de débat public ont été nombreuses, et peu hiérarchisées entre-elles. Elles relèvent, par ailleurs, le plus souvent d'enjeux qui dépassent les seules compétences de la Métropole. De grands thèmes semblent toutefois récurrents : justice sociale, cadre de vie, place de la nature et de la biodiversité, préservation de l'activité économique, gestion des déchets.

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20 novembre 2021**
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Questions de débat public évoquées

- Comment mener une transition écologique progressive, socialement juste ? Comment prendre en compte les différences socio-économiques dans les politiques de transition ?
 - Comment concilier transition et prospérité économique ? Faut-il nécessairement hiérarchiser l'une ou l'autre ? Comment imaginer la transition écologique sans une « *presque destruction* » des éléments favorisant la création et le maintien de richesse ? Écologie et économie sont-ils incompatibles ?
 - Dans un contexte d'urgence climatique, est-ce pertinent de porter le regard sur des enjeux comme les derniers grands arbres en ville ou les espaces verts privés pour sauver la nature, ou doit-on se focaliser sur des prismes plus globaux ? Faut-il repenser la fabrique de la ville en prenant en compte l'environnement ? La co-construction des projets de densification peut-elle être un vecteur de préservation des espaces verts privés ?
 - Comment repenser le rapport aux déchets (déchets de consommation, déchets du BTP, méthanisation, déchets nucléaires) dans la ville et à leur recyclage ? Comment penser le lien avec propreté ?
 - Comment réfléchir ensemble sur la dimension pollution atmosphérique / qualité de l'air de la métropole en sollicitant la participation et l'action de tous les citoyens ?
 - Comment rendre la ville habitable à l'heure des canicules de plus en plus fréquentes en milieu urbain, et qui rendent la ville inhabitable ?
 - Comment éveiller les consciences et mieux faire comprendre les enjeux locaux des dérèglements climatiques (par exemple la baisse de débit du Rhône) ?
 - Faut-il développer des énergies renouvelables (solaire, éolien, nucléaire) dans l'environnement urbain existant ?
-
- **Anticiper les transitions au-delà de la seule question écologique : alimentation, logement, modes de vie...**

Enfin, les participants ont également abordé l'impératif de penser au-delà de la transition écologique, la nécessaire prise en compte des défis liés « aux transitions ». En effet, les enjeux des années à venir préoccupent particulièrement les participants en raison de leurs impacts potentiels sur un ensemble d'autres domaines : culture, logement, alimentation, gestion des ressources, changement des modes de vie... Là aussi, mise à part la question de l'alimentation qui a concentré un nombre important de contributions (12), aucune thématique ne s'est détachée plus qu'une autre à ce stade des échanges. Les questions posées appellent dès lors des réflexions autour de dispositifs nouveaux à imaginer pour « faire passerelle » entre les enjeux environnementaux et les différentes formes de transitions.

Se rencontrer, s'exprimer, débattre :
**FAISONS VIVRE LE DÉBAT
DÉMOCRATIQUE !**

Pour s'inscrire : jeparticipe.grandlyon.com

**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
le **20** novembre 2021
de 9h à 14h au H7 (69002)



GRANDLYON
la métropole

Questions de débat public évoquées

- Comment repenser notre rapport à l'alimentation en milieu urbain ? Comment penser notre résilience alimentaire en ville ? Comment donner à tous une alimentation de qualité, synonyme de bonne santé ?
- Faut-il penser la politique du logement en lien avec les enjeux climatiques (exemple : encadrement des prix de vente des habitations et bureau en fonction de leur performance énergétique) ?
- Faut-il penser la politique culturelle et les savoirs comme des leviers pour préserver la nature et l'environnement à l'échelle d'un territoire ? Comment concilier à l'échelle locale écologie - culture - développement local, tout en prenant le temps d'associer un maximum les parties prenantes ?
- Faut-il développer l'éducation à la transition écologique pour toutes, tous à tous les âges, et dans tous les contextes ? Comment intégrer une dimension d'inclusivité dans l'éducation aux transitions ?
- Comment anticiper les changements à venir de nos modes de vie ?
- Est-ce pertinent d'avoir de nouvelles façons de gérer les ressources qui sont considérées comme des biens communs (eau, biodiversité, énergie) ? Comment mieux prendre en compte la nature et cohabiter avec elle ?
- Comment la métropole peut hiérarchiser son utilisation de l'espace public et des panneaux publicitaires notamment, afin de réduire sa consommation d'énergie et d'électricité ?
- Comment allier transition et protection et ouverture du patrimoine ?
- Comment repenser les villes en situation post-crise sanitaire (service de proximité, accès à des espaces de nature...) ?